



Maman en détresse, refus de dialogue.

Par **Kenny**, le **08/12/2008** à **22:35**

Bonjour,

Voilà, je me suis séparé de mon ancien compagnon, ou nous avons eu ensemble une petite fille qui est âgée aujourd'hui de 3 ans. Depuis que la garde partagée m'a été accordée, je n'ai plus de numéro de téléphone ou de moyen de joindre ma fille lorsqu'elle est chez son père. Je n'empêcherais jamais ma fille de voir son père mais son père ne me donne aucune coordonnées téléphonique et refuse le dialogue. Lorsque j'en ai parlé à mon avocate elle m'a dit qu'elle ne pouvait rien faire. Cela fait plusieurs mois que ça dure et je commence réellement à en avoir plus que marre d'imaginer ne pas pouvoir parler à sa fille pendant plus de 3 jours voir même des fois plus d'une semaine. J'espère que vous pourriez me venir en aide. Merci.